



COUPONS D'UN ATELIER LYONNAIS, par NIZIER DU PUITSPÉLU.
— Préface de Claudius PROST. — Lyon, Storck, 1898.

CLAIR Tisseur écrivait un jour, sous une forme humoristique, qui lui était habituelle : « J'ai du travail devant moi, pour trois ans encore après ma mort. »

Nous n'avons donc guère été surpris de la publication du volume que M. Claudius Prost a livré au public, sous un titre, choisi par Tisseur lui-même, en y ajoutant une biographie de l'auteur, qui achève de nous le faire connaître soit comme homme, soit comme écrivain.

Des diverses études que renferme ce volume, il est vrai que tout n'est pas inédit : *L'Histoire du Grand Collège*, *Nos Vieilles enseignes*, ainsi que le chapitre intitulé : *De la gloire littéraire*, ont été publiés déjà dans la *Revue du siècle*.

Mais plusieurs autres n'avaient point encore vu le jour. Tel est d'abord le fragment intitulé : *Une émancipation à Lyon sous l'ancien régime*, sujet curieux de nos mœurs et de notre législation d'autrefois. Il ne s'agit point là, en effet, de l'émancipation du Code civil, qui ne concerne que les mineurs, mais de l'émancipation pratiquée autrefois, dans les pays de droit écrit, pour affranchir de la puissance paternelle, quant aux biens, et qui était indispensable, à tout âge, au fils de famille, pour devenir plein propriétaire des biens qu'il pouvait acquérir soit par son industrie, soit dans son commerce.

Ajoutons que ce trait de mœurs intéressait d'autant plus l'auteur que les personnages figurant dans cet acte d'émancipation, étaient ses